



Appel à communication

COLLOQUE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE

« Promotion de la santé en milieu scolaire :
actualité de la recherche et de l'innovation »

30 novembre & 1^{er} décembre 2023

Newcap Event Center, Paris

Coordonnées de l'auteur principal

Civilité

Mme.

Prénom

Justine

Nom

PIERRARD

E-mail

direction@maison-nutrition.fr

Organisme

Université de Tours

Unité / département

Culture et Patrimoine de l'Alimentation

Pays

France

Informations générales

Sélectionner un type de soumission pour compléter les champs suivants.

Type de soumission

Communication orale

Axe du colloque

Axe 1 – Conceptualiser la promotion de la santé en milieu scolaire - approches plurielles

Titre du résumé

L'inscription des éducations à l'alimentation en milieu scolaire dans les programmes nationaux: vers une transversalité des politiques publiques?

Coordonnées de l'auteur

Civilité

Mme

Prénom

Justine

Nom

PIERRARD

E-mail

direction@maison-nutrition.fr

Organisme

Université de Tours

Coordonnées des co-auteurs

Nombre de co-auteurs

0

Détail du projet (poster & communication orale)

Résumé

Les éducations à l'alimentation en milieu scolaire sont inscrites dans les Programmes nationaux, Alimentation (PNA), porté par le ministère de l'Alimentation et de la Souveraineté alimentaire et Nutrition Santé (PNNS), porté par le ministère de la Santé et des solidarités. Le programme de formation « Nutrition et sensorialité », porté par la Maison de la Nutrition, a pour objectif d'intégrer les éducations sensorielle, alimentaire, nutritionnelle, au goût dans les pratiques, notamment en milieu scolaire. Les clés de réussite pour diminuer les inégalités selon la charte d'Ottawa sont la territorialisation et la transversalité. Pour ce faire, le programme intègre les contrats locaux de santé (CLS), en lien avec les projets alimentaires territoriaux (PAT). Le milieu scolaire est concerné par les actions des CLS, dont les signataires sont l'Éducation nationale et les collectivités (services éducation, jeunesse) et des PAT (actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et atteinte des objectifs de la loi ÉGAlim en restauration collective, éducation alimentaire).

Cette recherche décrit les niveaux de coopération entre les agents de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), puis des collectivités territoriales au sein des PAT et des CLS pour décliner le PNNS et le PNA ?

Cette étude est basée sur des observations, des entretiens semi-directifs menés entre 2021 et 2023 auprès de l'ARS et de la DRAAF, élus et techniciens en charge des CLS et PAT d'une collectivité. La « triangulation complexe » fait varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité.

L'ARS et la DRAAF n'ont pas de feuille de route émanant de leurs ministères pour travailler ensemble à la déclinaison des programmes et l'absence d'espace d'harmonisation des messages entre les institutions régionales et les acteurs mettant en œuvre les CLS et les PAT. Ainsi, ces dispositifs sont moins des dispositifs décentralisés, dans le sens où ils n'ont pas l'ambition d'appliquer les politiques ministérielles, que des opportunités pour les élus de répondre au projet de territoire.

Message principal

La diminution des inégalités sociales et territoriales doit être pensée dans la mise en œuvre des projets des éducations à l'alimentation en milieu scolaire, actions affichées dans le PNNS et le PNA, par leur inscription au sein des CLS et des PAT.

Sources de financement

aucune